

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 27 MARS 2014

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur EZZEDINE, Monsieur LEFEBVRE, Madame PARDINI, Monsieur TABARY, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur DESLANDRE, Monsieur AVANZATO
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur MERESSE
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE Président du Conseil, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur GROS, Monsieur NICOLAS, Monsieur BAUDUIN, Monsieur GUILLAUME
- Personnalités Invitées : Monsieur KABILA, Vice Président Relation avec le monde socio économique, représentant Monsieur le Président de l'Université, Madame RENAUX, Monsieur GRAMMONT, Madame BLIN, Monsieur DELPORTE, Monsieur POIRRIEZ, Madame MASSA TURPIN
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur MORAUX à Madame PARDINI, Monsieur PAVONE à Monsieur AVANZATO, Monsieur FONTAINE à Monsieur MERESSE, Monsieur FRANCOIS à Monsieur JETTE
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur KABILA, Monsieur DOGHECHE, Monsieur TISON, Monsieur DEBLECKER, Monsieur MICHEL, Monsieur LEZZANI

Monsieur JETTE, Président du Conseil, ouvre la séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur CARTIGNIES souhaite accorder une minute de silence en la mémoire de Mario DEL CAMPO.

Monsieur CARTIGNIES énumère les pouvoirs et vérifie la liste des conseillers présents.

Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur CARTIGNIES propose néanmoins aux conseillers de commencer l'étude des points prévus à l'ordre du jour puisque deux conseillers doivent arriver d'ici quelques minutes.

Monsieur JETTE rappelle l'ordre du jour.

Monsieur CARTIGNIES précise que la Conférence Cyberdéfense est reportée, ce point sera étudié lors d'un prochain conseil d'IUT.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 05 décembre 2013 (Document envoyé aux conseillers)

Approuvé à l'unanimité

(Le quorum est désormais atteint suite à l'arrivée de deux conseillers)

2) Avis sur la nomination du Chef de département TC

Monsieur CARTIGNIES annonce qu'il n'a reçu qu'une candidature pour laquelle le conseil de département TC a émis un avis favorable à la majorité.

Il s'agit de la candidature de Madame Isabelle MASSA TURPIN.
Monsieur CARTIGNIES invite cette dernière à présenter sa candidature.
Madame MASSA TURPIN se retire puis les conseillers délibèrent et passent au vote :

21 Votants dont les pouvoirs
1 Blanc
20 OUI

Avis favorable à la majorité à la nomination de Madame MASSA TURPIN à la chefferie du département TC

3) Compte financier

Documents distribués en séance aux conseillers)

Monsieur CARTIGNIES propose que soient étudiées en premier lieu les subventions complémentaires aux associations étudiantes de certains départements.

(CF tableau distribué aux conseillers)

Monsieur GRAMMONT présente la demande de subvention de 400 € pour l'association du département QLIO.

Madame PARDINI présente la demande de subvention complémentaire de 1000 € pour le projet Eco Marathon Shell.

Monsieur CARTIGNIES, à l'appui des documents distribués, présente le compte financier 2013 de l'IUT.

Monsieur EZZEDINE remarque que le solde présenté dans le tableau fourni par la Présidence de l'Université (page 16 du document), semble présenter une erreur.

Monsieur CIRY déclare que les syndicats enseignants et les syndicats étudiants ne sont pas favorables aux cures d'austérité.

Monsieur KABILA précise que ce n'est pas l'Université mais l'Etat qui abandonne les étudiants. Il rappelle que l'autonomie induite par la loi LRU n'est que fictive puisque l'Université dépend de l'Etat à hauteur de 80 % et que malheureusement, la solution passe par la réduction des dépenses de fonctionnement.

Monsieur BAUDUIN estime que les évolutions législatives amèneront les entreprises à moins financer l'apprentissage et qu'il serait peut-être judicieux d'autoriser les Universités à recourir à l'emprunt privé.

Monsieur GROS pense qu'il faut entamer une réflexion à propos de ce qui pourrait remplacer les subventions appelées à disparaître. Il ajoute que dès lors que la Région va devenir Collecteur, les entreprises vont perdre leur capacité de fléchage de la taxe qui pourra être versée pas forcément à l'établissement choisi. Il faudra donc, pour les établissements d'enseignements, aller plus loin dans la recherche de la collecte de la taxe.

Monsieur POIRRIEZ estime qu'on ne peut se satisfaire d'un Etat qui laisse disparaître son Enseignement Supérieur. Les dépenses d'enseignement sont de l'investissement, pas du fonctionnement car les universités apportent de la richesse aux territoires.

Monsieur GROS confirme que la France a besoin des Universités tant pour l'enseignement que pour la Recherche car sans Enseignement Supérieur, il n'y aurait pas d'Industrie.

Monsieur GUILLAUME pense qu'il est démotivant de travailler avec un système de subvention d'équilibre.

Monsieur CARTIGNIES confirme que lorsque les ressources propres augmentent, la subvention d'équilibre baisse.

Monsieur KABILA précise que désormais l'Etat verse la dotation d'un seul bloc. L'université a fait le choix d'aider les composantes qui étaient les plus déficitaires. Il ajoute que l'on assiste à un développement des relations Entreprises – UVHC.

Monsieur CARTIGNIES estime cependant que toutes les composantes devraient faire des efforts pour augmenter leurs ressources propres.

Monsieur CIRY pense qu'il faut allouer des crédits dans les formations qui n'ont pas de possibilité de ressources propres telles que les Sciences Humaines et Sociales et notamment en milieu linguistique.

Monsieur KABILA précise que de plus en plus souvent les formations en Sciences « dures » plus subventionnées associent les formations en Sciences « moles » dans les différents projets.

Monsieur CARTIGNIES propose alors de passer au vote.

21 Votants dont les pouvoirs

1 Abstention

20 OUI

Le compte financier 2013 est approuvé à la majorité.

4) Politique d'admission en DUT – année 2014/2015

(Document distribué aux conseillers et présenté en séance)

Monsieur CARTIGNIES présente la politique de recrutement en IUT pour la rentrée 2014.

Monsieur BAUDUIN pense que le salon de l'Etudiant est nécessaire même s'il n'est pas suffisant et que ce serait une erreur de ne pas être présent. Il ajoute qu'il faut attirer les jeunes aux journées portes ouvertes car les échanges avec les étudiants déjà en formations de premières et deuxièmes années sont décisifs auprès des jeunes bacheliers pour venir dans les formations.

Monsieur GUILLAUME rappelle que les décisions importantes sont prises au Ministère et que la situation des classes de BTS est pire que celle des IUT. Il estime cependant qu'il serait dangereux de descendre dans les prérequis chez les candidats.

Monsieur GROS remarque que la problématique du recrutement repose sur l'attractivité. Il est cependant indéniable qu'aujourd'hui les classes de BTS sont remplies pour sauver les lycées. Monsieur GROS regrette que les réformes se fassent à chaque fois de manière parcellaire alors que la formation initiale démarre aux classes de maternelle pour finir à l'entrée de l'entreprise.

Monsieur CARTIGNIES pense qu'il faut nécessairement augmenter les flux, notamment avec les actions souhaitées par le Recteur (Conventions, forums, bassins, communications).

Monsieur DELEVAQUE estime qu'à trop vouloir augmenter le taux de bacs technologiques, on pourrait se voir priver de bacs généraux.

Monsieur JETTE appelle alors les conseillers à voter.

20 Votants (Un conseiller a quitté la séance)

3 Abstentions

17 Oui

La politique d'admission en DUT pour l'année 2014/2015 est approuvée à la majorité.

5) **Calendrier pédagogique 2014/2015**

(Document distribué aux conseillers et présenté en séance)

Monsieur CARTIGNIES présente le calendrier pédagogique 2014/2015.
Monsieur JETTE appelle ensuite les conseillers à voter.

Le calendrier pédagogique 2014/2015 est approuvé à l'unanimité.

6) **Questions diverses**

Monsieur CARTIGNIES annonce aux conseillers que dans le cadre de l'évaluation de la vague E, une expertise de l'IUT de Valenciennes va avoir lieu le 14 et 15 avril.

Monsieur CARTIGNIES précise également qu'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens doit être prochainement conclu et qu'il est prévu de réviser les statuts de l'IUT. Les conseillers de l'IUT sont donc appelés à participer aux différents groupes de travail.

Le Conseil d'IUT se réunira le mercredi 28 mai 2014 pour se prononcer sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu avec l'université.

Monsieur GUILLAUME demande ce qu'il est advenu de l'ancien Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Monsieur CARTIGNIES répond que le dernier Contrat courrait jusque 2010 et que depuis cette date, il n'y a pas eu de C.O.M.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 20h00.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES